

**Réunion Comité Directeur du CDE**  
**Lundi 07 mars 19h30 à Châteauroux**

Présents :

Philippe MACE président / Philippe COTTIN vice-président / Cyril CHAPELON trésorier /  
Céline BRIDIER secrétaire / Caroline BARRAULT membre / Marie VERDOUX membre /  
Nicolas DELAVAUX membre et Frédérique LACOURT secrétaire.

Début de la réunion 19h30 : Ouverture par le président P. MACE

1. Tour de table et présentation des membres du nouveau CDE.
  
2. Point sur les nouvelles aides possibles par le CRE.

Rappel : la seule aide directe reste les licences (1€ / licence soit 2600€)

- Possibilité de financements sur des appels à projets
  - Il y aura un séminaire des CDE fin mars
    - Présentation des nouveaux outils
    - Guide de la réalisation de projets
  - S'appuyer sur des partenaires des réseaux du département
- Quels projets pour le CDE 36 ?
  - Médiation équine
    - Personnes âgées
    - Personnes en difficultés
    - Personnes handicapées
  
- 3. Retour et / ou besoins des clubs.
  - Formations :
    - Formations pour le développement du Pony-Games et du Horse Ball
    - Formation des juges de Dressage
  - CSO :
    - Pas d'accroche sur le challenge CSO du 36 (challenge interne des clubs)
    - Choix des concours en fonction des lots
    - Faire la communication du challenge (réseaux ...)
    - Inclure une reprise de dressage dans le challenge ?
    - Relancer les sponsors (Décathlon/Equitop/ Equiland ...)

- Dressage :
  - Faut-il faire un challenge de dressage CDE sachant qu'il en existe déjà un chez Caroline ?
  - Organisation de journées de formation à l'intention des enseignants et des cavaliers ?

#### 4. Point sur les Défibrillateurs.

- Obligatoire pour tous ceux qui possèdent un manège couvert et / ou organisent des évènements de plus de 300 personnes.
- Une dizaine de clubs sont dans ce cas.
- Prix préférentiels pour les adhérents au GHN.

L'objectif est d'informer les collectivités que nous avons des centres équestres équipés et pourquoi pas demander une subvention.

#### 5. Point sur l'organisation des épreuves Equi Handi.

- 300€ pour l'organisateur du concours
- Forfait déplacement, accompagnement et engagement : 50€ par personne
- Forfait participation sur place : 30€ par personne
- Forfait des établissements Handi : 10€ par personne (à voir avec eux)

Fin de la réunion 21h30.